



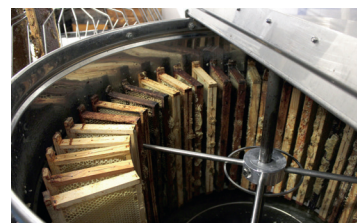
SYNDICAT NATIONAL D'APICULTURE

contact@snapiculture.fr

01 45 22 48 42

lundi au vendredi : 9h - 13h

mercredi : 9h - 13h / 13h45 - 17h45



LETTRE D'INFORMATION NEWSLETTER - NEUE BRIEFE

Juillet 2018

LE MOT DU PRÉSIDENT

À l'attention des Présidents et aux Conseillers(es),
membres du bureau des syndicats départementaux
affiliés au Syndicat National d'Apiculture

Bonjour à toutes et à tous,

Nous voilà à mi-parcours de l'année et ces six premiers mois ont été des plus actifs du point de vue du syndicalisme apicole, depuis le niveau départemental, national et jusqu'au niveau européen et international.

La philosophie du Conseil d'administration du Syndicat National d'Apiculture reste la même et conserve toujours le même axe : la défense de l'apiculture et des apiculteurs sous toutes ces formes, qu'il s'agisse d'une apiculture de loisir, de passionnés des abeilles, de pluri-actifs ou d'une apiculture professionnelle.



Le Conseil d'administration du SNA ainsi que tous nos collaborateurs et collaboratrices, renforcés par nos conseillers et conseillères techniques ainsi que le staff de notre revue "L'Abeille de France" ne ménagent pas leurs efforts pour mener à bien l'ensemble des dossiers d'actualité, ainsi que la gestion quotidienne de notre syndicat qui vit une seconde jeunesse.

Congrès International d'Apiculture & d'Apithérapie de Rouen

Notre Vice-président, Bernard LAMIDEL, mérite un grand coup de chapeau pour sa gestion quasi quotidienne et de main de maître, de l'organisation de notre prochain Congrès International d'Apiculture et d'Apithérapie à Rouen, relayé sur le terrain par SAHN et son équipe, ainsi que par l'Association Francophone d'Apithérapie.



Les exposants de matériel apicole ont quasiment tous doublé leurs surfaces d'exposition, comparativement au congrès de Clermont-Ferrand.

Les conférenciers nous présenteront des sujets encore inédits ! À ne pas manquer.

Le concours des innovations en apiculture a fait le plein de candidats.

De nombreux auteurs seront présents pour dédicacer leurs ouvrages.

Et encore bien d'autres animations et ateliers qui seront à découvrir.

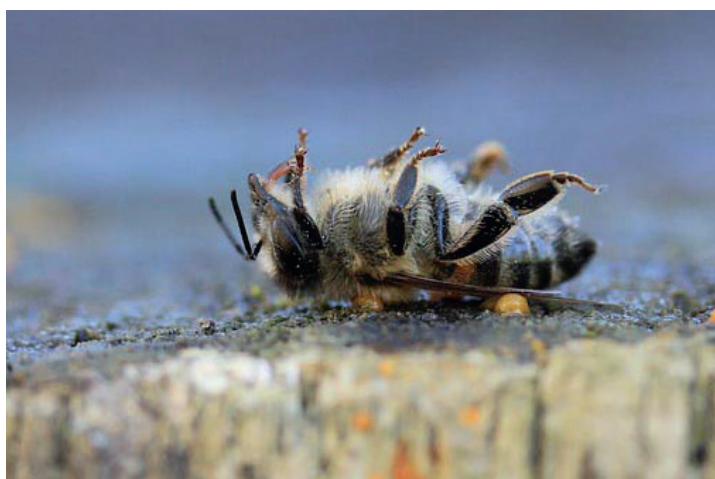
Le Congrès de Rouen s'annonce vraiment comme un très grand Congrès !

Les inscriptions sont ouvertes ! Ne tardez pas et faites circuler l'information.



Dossier "surmortalités hivernales": où en est-on ?

Face aux constats des surmortalités hivernales faits dans de nombreuses régions de France, plusieurs courriers ont été adressés aux différents ministères par le SNA ainsi qu'au Président de la République. Nous vous en avons informé à l'occasion de l'envoi de chacun d'eux.



D'une façon un peu précipitée, il est vrai, et à une période où l'activité apicole bat son plein au mois de juin, la décision inter-syndicale de mettre en place, le 07 juin, une manifestation à Paris ainsi que dans les départements, a été prise. Le SNA a souhaité s'y associer malgré tout. Bon nombre de syndicats dans les départements ont pu organiser des rassemblements devant les préfectures et obtenir des rendez-vous avec les préfets. Tout le CA se joint à moi pour vous en féliciter car il n'y a pas de petites actions. C'est la somme de toutes celles-ci qui a inévitablement amené les pouvoirs publics à prendre en considération cette situation dramatique.

Le 13 juin, la venue du Président de la République en Vendée a été une opportunité pour le président du SNA, avec l'aide du Préfet de la Vendée, de pouvoir faire remettre au Président Emmanuel MACRON, un dossier complet contenant la globalité des propositions du SNA, dont un plan de soutien à toute la filière apicole ainsi que la demande d'exonération fiscale pour les moins de 50 ruches, ainsi que le classement de l'Apiculture en activité économique "Franche" déjà présentés auprès de Bruno LE MAIRE, Ministre de l'Économie et des Finances.

Les résultats du premier recensement national des surmortalités hivernales, mis en place par le ministère de l'Agriculture, ont confirmé nos constats et justifié toutes nos alertes. Ceci tout particulièrement pour les régions les plus touchées telles que Bretagne, Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine et PACA.

Face à un tel constat, le ministère de l'Agriculture (assisté de la plateforme d'épidémiosurveillance en santé animale de l'ANSES) va lancer durant la première semaine de juillet une enquête quantitative des mortalités. Celle-ci sera réalisée par courrier électronique auprès des 46 000 apiculteurs qui, lors de leur déclaration de ruches sur le site Télérucher, ont accepté de recevoir des mails de l'administration. Pour les autres déclarants "papiers" (environ 8 000 apiculteurs), après un tirage au sort, 3 000 d'entre eux recevront ce questionnaire par courrier postal.

Il est très IMPORTANT d'être très nombreux à y répondre. Surveillez attentivement vos boîtes mails et vos boîtes aux lettres et faites passer l'information de toute urgence à vos adhérents.

Ce questionnaire, très proche de celui que nous avons publié dans notre revue "L'Abeille de France", devrait permettre de quantifier les mortalités hivernales et de les comparer à celles de l'année précédente.

Il permettra aussi de décrire le phénomène, de recueillir avis et constats des apiculteurs. Souhaitons que la transparence des résultats, tant en contenu qu'en quantité, soit au rendez-vous... !

D'autre part, notre enquête auprès des apiculteurs, lancée par l'intermédiaire de notre revue, a généré plusieurs centaines de retours de questionnaires, qui font part des taux de mortalités mais aussi de leur profond découragement et de leurs difficultés économiques face à ces pertes récurrentes. Le dépouillement va être riche d'enseignements, sans aucun doute. Nous vous en tiendrons informés.

Merci à tous ceux qui ont pris le temps d'y répondre ainsi qu'aux présidents qui ont bien relayé auprès de leurs adhérents la nécessité de répondre.

Formation de Formateurs des ruchers-école

Ces sessions ont été un véritable succès. Il s'agissait d'un test et il s'est avéré qu'il y avait là un véritable besoin à satisfaire.

Il n'a malheureusement pas été possible de répondre favorablement à toutes les demandes.

Un réunion "bilan" va avoir lieu le 9 juillet avec l'ACTA. Ce sera l'occasion de faire remonter les remarques et propositions d'amélioration que certains participants ont suggéré.

Le SNA va tout mettre en oeuvre pour que de nouvelles sessions de formation de formateurs des ruchers-école aient lieu durant la période hivernale.



LETTRE D'INFORMATION - Juillet 2018



Normes AFNOR des produits de la ruche

Notre conseillère technique, Cindy ADOLPHE, participe aux réunions de l'AFNOR ayant pour but la définition des futures normes de qualité des produits de la ruche, suite à une demande de la Chine notamment. Nous devons veiller à ce que les nouvelles normes ne soient pas des "passoires" pour de faux miels "légalisés". Il serait question de plusieurs années de réunions pour aboutir !!



Beelife

Cindy ADOLPHE et Jean-Paul CHARPIN ont représenté le SNA au sein de l'association de syndicats apicoles européens "Beelife" lors de la Beeweek qui s'est déroulée à Bruxelles, fin juin. Ces journées, normalement dédiées à l'apiculture ont donné une trop large place à l'agriculture moderne et à ses structures satellites. De quoi sérieusement contrarier les représentants de la filière apicole européenne. Une synthèse de ces journées d'échanges sera prochainement publiée dans "L'Abeille de France".

InterApi

L'interprofession InterApi s'est mise en repos, le temps "d'une trêve estivale" pour mieux nous consacrer à nos ruchers. Elle se construit "petit à petit". Qui va lentement, va sûrement !



Après avoir auditionné l'ensemble des membres du Conseil d'administration de l'interprofession, le ministère de l'Agriculture étudie actuellement différentes solutions qui seront présentées en septembre prochain au CA de l'ITSAP. Son avenir est actuellement en discussion au sein du ministère de l'Agriculture.

Nombreuses sollicitations du SNA

Depuis une dizaine de mois, le Syndicat National d'Apiculture doit répondre à un nombre de sollicitations de plus en plus important. Ceci qu'il s'agisse des médias, radios, télévisions, presses écrites, réalisateurs, ou encore sollicité pour participer à de nombreux groupes de travail. Une des origines trouve racine dans notre participation et nos contributions au sein des États Généraux de l'Alimentation où nous étions représenté par Béatrice ROBROLLE. Celles-ci ont été particulièrement appréciées pour leur sérieux et la pertinence du contenu.

Cependant, afin de garantir une meilleure efficacité de nos interventions auprès des services publics de l'État et des ministères, il est préférable de conserver une certaine discrétion.

Réseaux sociaux

Ceci étant, une communication grand public bien contrôlée est aujourd'hui nécessaire, c'est la raison pour laquelle vous pouvez retrouver le Syndicat National d'Apiculture et la revue «L'Abeille de France» sur Facebook et Twitter.



Souhaitant que vos structures syndicales conservent leur dynamisme et développent plus encore leurs actions, recevez Mesdames et Messieurs, tous nos encouragements et l'assurance de notre dévouement.

En vous souhaitant aussi un bel été apicole !

Frank ALÉTRU,
Président du Syndicat National d'Apiculture

